

le bulletin

Sacieres- st- Martin

Jun 2026

92

Le mot du Maire



Au nom du conseil municipal, je tiens à vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée lors des dernières élections. ,
Je peux vous assurer que notre équipe est motivée afin de gérer les deniers publics et réaliser des projets constructifs pour le « bien vivre à Sacieres ».

Nos finances sont toujours saines ce qui nous a permis de voter un budget encourageant permettant d'assurer à la fois le fonctionnement et d'investir pour notre commune même si nous devons rester prudents car les financeurs réduisent leurs aides et le coût des prestations augmente. Nous nous efforcerons de réaliser au mieux nos projets.

Dans ce bulletin vous pouvez prendre connaissance des manifestations à venir ainsi que la vie de nos associations.

Merci à celles qui rédigent ce bulletin.

Le Maire, Thierry BERNARD

**FERMETURE
ANNUELLE**

Congés du secrétariat - période estivale

- Lundi 13 juillet 2026
 - Du lundi 17 août au vendredi 04 septembre
- Réouverture du service lundi 07 septembre 2026

HORAIRES du secrétariat

Lundi :	9H à 12H
Mardi :	9H à 12H
Judi :	9H à 12H
Vendredi :	9H à 12H

Tél : 02 54 47 55 04



IntraMuros : Consultez les événements, actualités et points d'intérêt de votre commune et de celles aux alentours. Abonnez-vous et recevez les alertes de votre collectivité en temps réel (application à télécharger gratuitement sur google play ou apple store).



Le site internet de la mairie :
<http://www.mairie-sacieres.com/>

Mail mairie : sacieres-mairie@wanadoo.fr



ÉLECTIONS MUNICIPALES

15 MARS 2026

Le 15 mars dernier, vous avez élu le conseil municipal de Sacierges St Martin. Pour la 1^{ère} fois, il s'agissait d'un scrutin de liste, identique à celui de communes de plus grande taille.

Une liste s'est présentée : « Agir pour notre village »

Résultats du vote :

Nombre d'inscrits	225
Nombre d'abstentions	82
Nombre de votants	143
Nombre de bulletins blancs	11
Nombre de bulletins nuls	31
Nombre d'exprimés	101



Conseil municipal élu le 15 mars 2026

Nom Prénom	Adresse	Domaine d'intervention
BERNARD Thierry, maire	Chéniers	Finances – Travaux – Voirie / chemins – Patrimoine et bâtiments Vie associative / Communication CdC / Syndicat des eaux / PNR Brenne
BARITAUD Pascal, adjoint	Chéniers	Finances – Travaux – Voirie / chemins – Patrimoine et bâtiments
LAMOUREUX Bérénice, adjointe	Le Colombier	Finances – Vie associative / communication – Voirie / chemins / SYMCTOM
DEMOUSSEAU Samuel, adjoint	Le bourg	Finances – Travaux – Voirie / chemins – Patrimoine et bâtiments / SDEI
COUSSEAU Marc	La Minière	Voirie / chemins
PELLERIN Dominique	La Lande	Voirie / chemins / Marpa
MELINAND Johanna	La Barre	Vie associative / communication – Patrimoine et bâtiments
MAHUZIES Carl	Chéniers	Travaux – Voirie / chemins
TITOUNI Aïcha	Le bourg	Affaires scolaires et transport scolaire
DESMAYSON Angélique	La Minière	Affaires scolaires et transport scolaire
VIARD Guillaume	Le Plaix	Affaires scolaires et transport scolaire

**N'hésitez pas à contacter l'élue de votre secteur
ou responsable du thème de votre demande !**

CDC BRENNE VAL DE CREUSE

ÉLECTIONS

La Communauté de Communes a pour objet principal : "l'élaboration et la mise en œuvre de projets communs de développement et d'aménagement de l'espace dans le respect de la charte du Parc naturel régional de la Brenne".

La Communauté de Communes exerce de plein droit en lieu et place des communes membres, pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, les compétences suivantes:

le tourisme - les actions économiques - les actions de l'enfance / jeunesse - l'éducation / la culture - l'environnement / habitat.

Le conseil communautaire a réélu Mr Claude Mériot Président de la CdC.

7 Vice-Présidents siègent au bureau : Brigitte PIPEREAU (Vigoux) en charge de l'éducation, Nathalie CORBEAU (Le Blanc) en charge des affaires scolaires, Marie-Hélène CARTIER (Ingrandes) en charge de l'urbanisme, Dominique HERVO (Tournon-Saint-Martin) en charge du tourisme, Antony PINSARD (Nuret-le-Ferron) en charge de l'environnement, Jérôme PERRIN (Le Blanc) en charge du développement économique et Thierry BERNARD (Sacierges-Saint-Martin) en charge du patrimoine.



SYMCTOM

Dans le cadre de la mise en place de la redevance incitative, nous vous informons que toutes les questions relatives à ce dispositif, ainsi qu'à sa facturation, doivent être adressées directement au Service Redevance du SYMCTOM.

Cette information concerne à la fois les services communaux, les administrés et les professionnels de votre commune.

Pour toute demande, le Service Redevance est joignable :

- Par téléphone au 02 54 28 12 00 (tapez 1 – Service Redevance)
- Par mail à l'adresse suivante : redevance@symctom.fr

Lors du renouvellement des conseils municipaux, les président et vice-présidents ont été élus au Symctom :

- Présidente : Amélie DUMANS
- Vice-présidents : Spike GROEN, Serge LAMBERT, Thierry GUENAND

Les élus de Sacierges qui représentent la commune au Symctom sont Mme Lamoureux (titulaire) et Mr Baritaud (suppléant).

Mme Lamoureux est également membre du bureau du Symctom.



Un syndicat d'eau potable est un établissement public créé par plusieurs communes afin d'assurer ensemble tout ou partie du service public de l'eau potable sur leur territoire. Ses missions peuvent inclure le captage de l'eau, le traitement pour la rendre potable, le stockage, le transport et la distribution aux usagers, l'entretien et le renouvellement des réseaux, parfois la facturation et la relation avec les abonnés. L'objectif principal est de mutualiser les moyens techniques, financiers et humains entre plusieurs communes, notamment lorsque chacune n'aurait pas les ressources suffisantes pour gérer seule le service de l'eau. Le Syndicat Sonne et Abloux est créé depuis le 1^{er} janvier 2026 ; il regroupe 22 communes appartenant aux 2 anciens syndicats des eaux.

Thierry BERNARD est le président du syndicat ; il est secondé par 3 vice-présidents : Messieurs Lionnel Perrot (Baraize), Serge Lambert (Lignac) et Jocelyn Lagarde (Vigoux).



Les inscriptions à l'école de Roussines ont débuté le 26 mai.

L'école de Roussines accueille les élèves de Sacierges, Luzeret, Saint Civran, Chazelet et Roussines, de la petite section au CM2.

Pour la rentrée 2026, ce sont 64 enfants qui sont attendus.

Modalités d'inscription : Ecole - 3 rue de la Croix Bleue - 36 170 ROUSSINES
Tel : 02.54.24.83.50

Pour inscrire votre enfant à l'école maternelle, rendez-vous à la mairie de votre domicile avec les documents suivants :

- le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance
- un justificatif de domicile
- un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge

La mairie vous délivre **un certificat d'inscription**.

Il faut ensuite vous présenter à l'école, sur rendez-vous. L'inscription de votre enfant sera enregistrée par la directrice de l'école sur présentation des documents ci-dessus et le certificat d'inscription de la mairie.

Année 2025-2026

Cette fin d'année sera marquée par un spectacle le 30 juin où les enfants présenteront leur travail qui sera l'aboutissement des interventions musique de Luce et des interventions cirque de Amaia et Thibaut.

Les élèves de maternelle et CP/CE sont partis 3 jours en février au CPA Lathus pour travailler sur le thème du cirque : acrobatie, jonglage, équilibre sur objets, voltige...

Les élèves de CE2 et CM sont allés à Paris pour visiter le Louvre.

TRANSPORTS SCOLAIRES



Vous pouvez déposer votre demande **à partir du 10 juin 2026 et jusqu'au 17 juillet 2026 inclus** si votre demande est effectuée en ligne (ou jusqu'au 10 juillet 2026 inclus si votre demande est effectuée par formulaire papier).

Pour l'inscription en ligne : <https://www.remi-centrevaldeloire.fr/>

CÉRÉMONIE DU 8 MAI



Extrait du discours de Catherine VAUTRIN, ministre des Armées et des Anciens combattants, et de Alice RUFO, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et des Anciens combattants :

Aujourd'hui, pour que plus jamais le pire ne redevienne possible, il nous revient de transmettre aux jeunes qui s'avancent dans la vie — alors que les derniers témoins nous quittent — le « patriotisme agissant » que le général Leclerc confiait aux hommes de la 2e DB en leur faisant ses adieux.

Transmettre cette force morale, la première arme d'un peuple qui sut, au bord de l'abîme, se redresser.

Un peuple, le nôtre, que « ni le malheur militaire, ni la faillite des institutions, ni le mensonge, ni la violence n'ont pu détourner de son éternelle vocation ». (Charles de Gaulle, discours devant l'Assemblée nationale, 15 mai 1945).



Cette cérémonie souvenir a été suivie d'un moment convivial au Relais de l'Abloux.

CÉRÉMONIE MACHELIDON : SAMEDI 25 JUILLET 2026

La commémoration se déroule sur 3 sites :

- au lieu-dit « La Croix de la Jette » à Bazaiges, où Georges André et Marcel Pinardon ont été tués par les nazis,
- au lieu-dit « Le Meslier » à Roussines, à la mémoire de Sylvain Maignant, également fusillé,
- au village de Chéniers à Sacierges-Saint-Martin pour saluer la mémoire de Georges Machelidon, mort pour la France en déportation.

Le 25 juillet prochain, la commune prend de nouveau part à la matinée commémorative et elle organise le verre de l'amitié à l'issue des cérémonies à Chéniers.

Venez nombreux !



VOTRE BIBLIOTHÈQUE À CHÉNIERS

La bibliothèque de Chéniers a vu le jour dans les années 1980, à l'initiative de Mr et Mme Axisa, et avec le soutien de la municipalité de l'époque. Installée à ses débuts dans l'ancienne école du village, elle a poursuivi son évolution au fil des années.



Au début des années 2000, la bibliothèque a été transférée dans l'ancienne épicerie de Chéniers. Ce nouveau lieu, entièrement rénové et meublé grâce aux subventions obtenues avec le concours de la BDI, offre aujourd'hui un espace accueillant et adapté à tout public.

Désormais la bibliothèque dépend de la CdC Brenne Val de Creuse qui exerce la compétence lecture publique sur son territoire.

Romans, documentaires, bandes dessinées, films, musique, abonnements et découvertes littéraires : chacun peut y trouver son bonheur dans une ambiance chaleureuse.

Horaires et services :

La biblio accueille les lecteurs

- Le mercredi de 15h à 18h
- Le dimanche de 11h à 12h



Les usagers peuvent bien sûr emprunter les livres sur place, mais également en commander : auprès de la BDI ou via le réseau Clic (mediathequesdelebrenne.fr)

Une équipe de bénévoles engagés :

L'accueil du public est assuré par une équipe de bénévoles dynamiques et investis : Anne-Marie, Françoise, Marie-Paule, Bérénice, Jean-Jacques, Johanna et Sonia.

Deux campagnes de commandes de livres sont organisées chaque année : l'une au printemps et l'autre à l'automne. Tous les habitants peuvent proposer des idées d'achats afin d'enrichir le fonds documentaire.

Deux échanges avec la BDI ont également lieu en mai et novembre.

Un nouveau temps de rencontre : le Café associatif :

Depuis le 10 avril 2026, la bibliothèque accueille le café associatif proposé par l'association les Amis de Chéniers. Ce rendez-vous, favorisant les échanges, se tient un mercredi sur deux, aux horaires d'ouverture de la bibliothèque.



**Toute l'équipe de la biblio vous attend avec plaisir et vous dit :
à très bientôt à la bibliothèque de Chéniers !**



JOURNÉE FESTIVE 31 MAI 2026 LES FORGES DE L'ABLOUX



Lors de cette 8^{ème} édition, de nombreuses activités ont été proposées pour toutes les générations :

Le matin : Randonnées pédestres, animation pêche à la truite, initiation au tri à l'arc

Le midi : démonstration de tonte de moutons pendant le repas proposé autour de produits locaux (pâté aux pommes de terre, cuisse de canard aux lentilles, brownie aux noix)

L'après-midi : jeux de village (tir à la corde, sciage de bois), animation pêche, spectacle « guinguette magique ».

Grâce à une météo idéale et à l'investissement de chacun, cette journée a une nouvelle fois été une belle réussite. Plus de 120 repas servis, une quarantaine de randonneurs et un public venu en nombre profiter du site et des animations proposées. Cette édition restera un très beau moment de convivialité.

Un grand merci aux bénévoles, au Comité des Fêtes, aux communes partenaires, aux associations, aux intervenants, aux agents de la CDC et à toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à l'organisation et au bon déroulement de cette manifestation.

Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer que la prochaine édition de la Journée festive des Forges de l'Abloux se déroulera **le dimanche 30 mai 2027**.

Nous espérons vous y retrouver encore plus nombreux !



Animation pêche à la truite
Avec la Fédération de pêche

Spectacle
« guinguette magique »
de la compagnie du Dr Troll



L'Opération Bouchures

POURQUOI PAS VOUS ?



Pour qui ?

Les communes et les agriculteurs

Territoire ?

Communes du Parc naturel régional de la Brenne

Conditions d'éligibilités ?

- Planter au moins 100 mètres linéaires de haies ;
- Planter des haies intermédiaires ou hautes ;
- S'engager à respecter le cahier des charges de l'Opération bouchures ;
- Signer une convention avec le PNR de la Brenne pour garantir la bonne réalisation des travaux et le maintien des plantations réalisées.

Contactez-nous avant le 15 août !



DEPUIS 2015

plus de 60 agriculteurs
et 15 communes ont
bénéficié de
l'Opération Bouchures

RÉSULTAT

plus de 50 km soit
plus de 100 000 arbres
plantés

2026 / 2027



Le projet Bocage c'est...

Vous accompagner dans vos projets de plantation d'arbres, vous conseiller pour la gestion durable de vos haies (Label Haie), développer une filière bois énergie, vous aider pour une meilleure prise en compte de l'arbre dans vos collectivités ou sur votre exploitation, etc. Bref, on vous appuie pour tout ce qui est lié à l'arbre champêtre !

L'Opération Bouchures, qu'est-ce que ça comprend ?

Financement :

- 100 % de l'accompagnement technique prit en charge ;
- 80 % des plants et des protections gibiers individuelles ;
- 80 % du paillage fournit par le Parc (dans la limite des stocks) ;
- Jusqu'à 50 % de prise en charge des frais de plantations des plants (sous conditions).

Avantages:

- Possibilité d'être accompagné pour la mise en place d'un chantier participatif pour les agriculteurs.
- Possibilité de monter un projet avec l'école de sa commune pour les communes : 2 classes "Savez-vous planter des haies ?" financées chaque année.

Calendrier :

- Avril à août : montage des projets ;
- Septembre : validation du projet définitif ;
- Octobre : commande des plants et protections par le Parc, travail du sol par les planteurs ;
- Décembre ou janvier : livraison des plants ;
- Janvier et février : réalisation des plantations.



Partenaires techniques

Réseau haies France, CPIE Brenne-Berry, IDEES en Brenne, Indre Nature, ...

PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA BRENNÉ
Le Bouchet - 36300 ROSNAY

Laure GICQUEL ou Mathilde DEBRACH

02 54 28 12 12 - l.gicquel@parc-naturel-brenne.fr
m.debrach@parc-naturel-brenne.fr



Partenaires financiers



Conception-photos : PNR Brenne - IPNS



LE PARC NATUREL DE LA BRENNE



Créé en 1989, le parc abrite une biodiversité exceptionnelle avec de nombreuses espèces d'oiseaux, d'amphibiens et de plantes rares. Les étangs, construits dès le Moyen Âge pour la pisciculture, constituent aujourd'hui l'un des plus importants ensembles de zones humides de France.

La Brenne est également un lieu apprécié pour les activités de plein air : randonnée, vélo, observation des oiseaux et découverte du patrimoine local. Le parc encourage un tourisme respectueux de l'environnement et valorise les traditions rurales de la région.



51 communes adhérentes forment le territoire du Parc.. Toutes les communes y sont représentées par au moins un délégué, ainsi que le Conseil départemental de l'Indre (6 délégués) et la région Centre Val de Loire (6 délégués).

Le Parc regroupe au total environ 70 délégués titulaires. Il agit comme un conseil municipal dans une commune : il vote le budget et prend les grandes décisions. Les affaires courantes sont gérées par un bureau de 24 membres.

Le nouveau Président du PNR est Patrice BOIRON, maire de Neuillay les Bois.

Animations et sorties nature 2026

De nombreuses activités sont proposées au public tout au long de l'année :

- balades accompagnées autour des étangs,
- observation des oiseaux,
- découverte de la Réserve naturelle de Chérine,
- animations sur la cistude d'Europe,
- promenades insolites sur des étangs en assec.



Actualités du Parc naturel régional de la Brenne

Le Parc naturel régional de la Brenne poursuit en 2026 de nombreux projets liés à la protection de l'environnement, au tourisme durable et à la valorisation du patrimoine local.

Agriculture et développement durable

Le Parc développe également des actions autour d'une agriculture plus résiliente et durable. Plusieurs enquêtes et projets locaux sont menés avec les habitants et les collectivités afin d'encourager les constructions et rénovations respectueuses de l'environnement.

Adresse : Le Bouchet, 36300 Rosnay

Téléphone : 02 54 28 12 13

<https://www.parc-naturel-brenne.fr/>

AU COLOMBIER... RETOUR VERS LE PASSÉ



Photo prise vers 1947 au village du Colombier, Rue des Hirondelles actuelle, lors des opérations d'empierrement de ce qui n'était jusqu'alors qu'un chemin de terre, et que le passage répété d'engins plus ou moins lourds avait largement dégradé. On regarde vers le Sud, avec le puits du hameau caché au fond par la maison de droite, alors occupée par Armand et Eugénie Laffeta.

André Rochereau, alors jeune enfant du Colombier (maison de droite au 1^{er} plan), se souvient de ce chantier où les ouvriers positionnaient chacune des pierres avec une grande précision, tant sur les côtés qu'au centre de la chaussée. Un travail minutieux qui a pris un temps fou ! Une fois ces pierres recouvertes de graviers de différents calibres, le tout a naturellement été compacté (à l'époque, on disait « cylindré ») par un rouleau compresseur (on disait « cylindre »). [Sans doute un rouleau compresseur à huile lourde dégageant une épaisse fumée noire, du type de ceux qui avaient remplacé, depuis le début des années 1920, les antiques « cylindres » à vapeur, en attendant l'arrivée de ceux à moteur Diesel].

Grâce à ces travaux, l'ancien chemin de terre était devenu une route empierrée, résistant mieux aux intempéries et au passage des engins, mais ce n'est qu'une dizaine d'années plus tard, vers 1956, que cette route empierrée a été goudronnée.

A cet égard, notre ancien maire, M. Pierre Bost, se souvient qu'au début des années 1950, ce qui n'est pas si lointain, sur les quelques 40 kms de chemins et routes de la commune, aucun n'était goudronné.

Daniel BASTIEN (Le Colombier)

CHEZ NOS VOISINS

SAINT CIVRAN

**MARCHÉ PRODUCTEURS
ET COMMERÇANTS**

à partir de 18h00
Jardin de la Salle des Fêtes

2 JUIN / 7 JUILLET
4 AOÛT / 1er SEPTEMBRE



COURSE CYCLISTE : 25 JUILLET

Cette année encore, le vélo club blancois organise la course Grand prix de Sacierges qui rassemble plus de 70 coureurs.



De 14 h à 18 h, la circulation des véhicules de toute nature sera interdite. Il en sera de même pour le stationnement.



FOOTBALL CLUB SSRP



Bonjour à tous,

Pour cette nouvelle saison, plusieurs joueurs et dirigeants sont venus étoffer les deux équipes et le staff.

Cela s'avère payant à ce jour car côté sportif, les deux équipes sont bien au-delà des attentes du club. En effet, en cette fin de saison les derniers matchs des championnats ont été réalisés. Elles sont premières de leur poule départementale, en deuxième et quatrième division. De ce fait elles accèdent pour l'équipe 1 en première division départementale et l'équipe 2 en troisième division Départementale.

L'équipe deux est toujours en course pour la coupe départementale Barres dans laquelle pour l'instant elle jouera le quart de finale, qui se jouera dimanche 7 juin 2026 à PRISSAC contre US REUILLY 3.

Nous commençons à préparer et peaufiner la prochaine saison sur les joueurs et coachs ainsi que pour les infrastructures sportives de PRISSAC, puisque nos montées entraînent des modifications sur les terrains et les modifications et constructions de nouveaux vestiaires. Nous précisons aussi que nous sommes dans l'attente très agréable des préparations du terrain de foot de Sacierges Saint Martin, afin que les joueurs du FC SSRP puissent venir réaliser des entraînements sur ces nouvelles installations.

Nous tenons à remercier les maires et conseillers des mairies de Sacierges Saint Martin, Saint Civran, Roussines et Prissac, pour leurs présences et aides.

Nous remercions également les sponsors et partenaires qui sont toujours présents à nos côtés et qui permettent au club de continuer à se développer.

Le FC SSRP remercie chaleureusement les nombreux supporters pour leur soutien depuis le début de cette saison 2025 / 2026.

Le FC SSRP vous souhaite un bel été. Nous serons très contents de vous retrouver pour la saison prochaine 2026 / 2027.

Cordialement.



PECHE : AAPPMA LA TRUITE DE L'ABLOUX

Quel avenir pour nos rivières et notre passion ?

Notre AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique) la Truite de l'Abloux a été créée en mai 1938 et perdure depuis.

Elle regroupe aujourd'hui entre 50 et 60 pêcheurs et participe à la protection du milieu aquatique, et du patrimoine piscicole, de nos 3 rivières, l'Abloux, la Sonne et l'Anglin sur 5 communes : Prissac, Sacierges Saint Martin, Roussines, St Civran et Luzeret .

Si à l'origine nos rivières pouvaient assurer la reproduction des truites autochtones ce n'est plus le cas aujourd'hui.

La dégradation du milieu liée au réchauffement climatique qui entraîne la baisse globale de la nappe phréatique, l'emploi de produits chimiques, les pompages en période d'étiage, ont appauvri considérablement la faune piscicole.

Cette année nous travaillons avec la Fédération de Pêche de l'Indre à l'actualisation du Plan Départemental de Protection du milieu aquatique et de Gestion des ressources piscicoles (PDPG). Son objectif est d'analyser l'état des milieux et des populations de poissons afin de proposer des actions de restauration du bon fonctionnement des rivières.

Force est de constater que la survie de nos AAPPMA dépend un peu des truites Fario et Arc en Ciel déversées au cours de la saison. Nous en réalisons 3 à 5 par saison suivant notre budget. Ces déversements ne sont effectués qu'essentiellement grâce aux subventions que nous recevons des 5 communes du bassin ainsi que du département.

Néanmoins il est évident que la pérennité c'est de protéger les truites de souche, restaurer leur habitat et favoriser leur reproduction. Cette année quelques pêcheurs ont eu le plaisir de retrouver des truites sauvages sur nos 3 rivières.



Par ailleurs notre concours « Jeunes pêcheurs » ne semblait plus vraiment avoir de rôle incitatif auprès de ceux-ci, nous avons donc décidé de le remplacer par une sortie de pêche pédagogique hors zones de lâchers habituelles et spécialement organisée pour les jeunes adhérents de notre AAPPMA.

Si une grosse partie des cartes de pêche sont prises sur internet, nous remercions nos distributeurs locaux, à savoir Julien Berthelot à Prissac et François Haubert à Sacierges Saint Martin qui en assurent la vente de façon classique.

L'association remercie l'ensemble des participants, bénévoles et partenaires pour leur présence et leur bonne humeur.

A très bientôt au bord de l'eau pour de nouvelles aventures halieutiques



Bruno MARCHAND, Président (Prissac), Jean-Jacques MÉLINAND, Trésorier (Sacierges),
Kylian VIVES, Secrétaire (Roussines)



LES AMIS DE CHENIERS

NOTRE ASSOCIATION : UN LIEU DE RENCONTRE
AU CŒUR DU VILLAGE

Depuis sa récente création et dans le sillage de l'ancien Collectif de Chéniers, notre association a un objectif simple mais essentiel : créer du lien social et faire vivre notre village à travers des moments de partage accessibles à tous.

Tout au long de l'année, nous proposerons des rendez-vous qui permettront aux habitants de se rencontrer, d'échanger et de tisser des liens.

Parmi ces moments, le Café Gourmand du dimanche 8 mars a été un moment apprécié, réunissant une quarantaine de personnes venues partager douceurs, café et discussions dans une ambiance chaleureuse.

Parce que le vivre-ensemble passe aussi par le respect de notre cadre de vie, nous organiserons chaque printemps et automne, un nettoyage des points phare du village. Cet événement citoyen, comme par le passé, rassemblera des bénévoles de tous âges, heureux de contribuer ensemble à la propreté et à la beauté de notre environnement.

Le 3 mai dernier, une vingtaine de bénévoles se sont mobilisés lors du Nettoyage du printemps pour entretenir le terrain de boules, le Lavoir et ses environs, mais aussi pour poncer et laquer le mineur en bois, gratter le wagonnet, nettoyer et remettre en forme le tas de pierres.

Les repas partagés sont également des moments forts, une occasion parfaite pour se rencontrer. La pétanque rassemblera quelques équipes motivées.

Notre café associatif a ouvert ses portes le 22 avril à la bibliothèque de Chéniers, qui sera ponctuellement, un mercredi sur deux, un lieu de vie où l'on viendra pour discuter, choisir un livre, jouer, ou simplement passer un bon moment.

Plusieurs clubs et activités verront le jour, selon les envies et les talents de chacun: échanges autour d'un café, ateliers, rencontres thématiques.... autant d'occasions de se retrouver et de partager ses passions.

Le 20 juin prochain, l'association proposera l'événement CHÉNIERS EN FÊTE : une journée déclinée en trois temps : le matin une balade, l'après-midi une rencontre amicale de pétanque et pour finir la journée ensemble, un bon repas.

L'association repose entièrement sur l'énergie des bénévoles et la participation des habitants. Chacun est le bienvenu, que ce soit pour proposer une idée, donner un coup de main ou simplement profiter des animations.

L'adhésion est gratuite mais nécessaire pour participer aux activités de l'association.

Pour ses débuts l'association souhaite rassembler en priorité les habitants de Chéniers, de la Croix de la Barre, du Barreau et de la Barre, ainsi que leurs familles. Par la suite l'association élargira son ouverture à d'autres personnes intéressées.

Ensemble, faisons vivre notre village, un sourire, une discussion et un événement à la fois.

Au plaisir de vous retrouver très bientôt lors de nos prochains rendez-vous associatifs.

Jean-Jacques Mélinand (Président), Fabrice Axisa (Vice-président), Marc Bozon (Trésorier), Johanna Mélinand (Secrétaire), Pascal Baritaud (Membre actif).

Pour nous contacter : asso.lesamisdecheniers@gmail.com

CHASSEURS DE CHÉNIERS

Créée en 1981 par trois chasseurs de Chéniers, Messieurs Mathé, Mesure et Cuisinier, l'association «**Société privée des chasseurs de Chéniers**» compte actuellement plus de 25 adhérents habitant la commune ou ses environs.

Les propriétaires fonciers qui nous accordent le droit de chasse sur leurs terres sont confrontés depuis quelques années aux dégâts causés par la prolifération des sangliers et nous essayons par une pression de chasse accrue de maintenir cette population à un juste équilibre.



Les chasseurs de petits gibiers ne sont pas en reste puisque de nombreux lâchers de faisans et perdrix sont réalisés au cours de la saison.

Depuis cette année, comme cela se fait au niveau national, nous faisons profiter un maximum d'habitants du village du résultat de nos chasses en distribuant de la venaison.



27 juin : repas de chasse

Si vous appréciez la viande de sanglier, n'hésitez pas à vous faire connaître si vous avez été oubliés.

Le Président Dominique SOLVEL
06.33.77.72.25

JOURNÉE FESTIVE CHÉNIERS EN FÊTE

L'association Les Amis de Chéniers vous invite à partager une journée festive ouverte aux habitants de Chéniers et hameaux environnants (La Croix de la Barre, Le Barreau, La Barre).

Cette journée se décline en 3 parties :

MATIN : 9h Balade - Chéniers au fil des chemins

Point de départ : le Lavoir

Cette balade prévoit une halte café pour repartir du bon pied. *Participation 2€*

APRÈS-MIDI : 14h Pétanque

Partie de pétanque amicale ouverte aux habitants du village et à leurs familles : boules, rires et esprit d'antan au programme !

Le vainqueur rejoindra la tradition en inscrivant son nom sur la « coupe du Maire ».

(Buvette sur place)

SOIR : 20h Repas

Afin de terminer la journée tous ensemble, un repas complet sera proposé au tarif de :

14€ / personne 5€ - menu enfant - (apéritif, entrée, plat, fromage, dessert, vin et eau compris).

Lieu : Salle des fêtes de Chéniers – rue de l'Ancienne École

Nous vous attendons nombreux pour faire la fête ensemble à Chéniers !

Pour le repas, les places étant limitées à 50 personnes, merci de vous inscrire et de confirmer votre présence avant le 10 juin.

Renseignements & inscriptions : Marc Bozon : 06.80.96.99.23

Ou asso.lesamisdecheniers@gmail.com

Objet : Vigilance : attention aux démarchages frauduleux se faisant passer pour Enedis

Une nouvelle vague de démarchage frauduleux, notamment par téléphone, est actuellement en cours. Des personnes se font passer pour Enedis ou ses partenaires afin de proposer de fausses offres commerciales ou d'obtenir des informations personnelles.

Nous vous invitons à la **plus grande vigilance** et vous rappelons que :

Les interventions d'Enedis relèvent exclusivement de missions de service public, comme le raccordement, la gestion du compteur Linky, le dépannage ou la mise en service de l'électricité.

- Enedis ne pratique aucun démarchage commercial et ne propose aucun produit ou service à la vente.
- Toute intervention d'Enedis nécessitant l'accès à votre installation électrique fait systématiquement l'objet d'un rendez-vous préalable, sauf situation d'urgence ou de sécurité sur le réseau électrique.

En cas de doute, ne communiquez aucune information et mettez fin à l'échange.

Si vous êtes victime ou témoin d'un démarchage frauduleux, vous pouvez le signaler via les dispositifs officiels suivants :

- <https://www.bloctel.gouv.fr/> : Inscription sur la liste d'opposition téléphonique
- <https://www.33700.fr> : Signalement de démarche abusive
- <https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/coordonnees-des-DDPP-et-DDETSPP> : Déclaration par courrier ou téléphone auprès de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF)

Vous pouvez également retrouver ces informations sur le site officiel [Enedis.fr](https://www.enedis.fr)

enedis TENSION ATTENTION

LE DISTRIBUTEUR D'ÉLECTRICITÉ VOUS INFORME

QUAND IL Y A DE LA TENSION, FAITES ATTENTION !

Pêcheur, pilote de drone, amateur de cerf-volant, jardinier-élagueur, bricoleur... À proximité d'ouvrages électriques, aériens ou souterrains, il est fortement recommandé de garder ses distances.

LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER

- Ne pas s'approcher, ni approcher un objet ou du matériel à moins de 3m des lignes électriques : le risque d'électrisation provoqué par un arc électrique apparaît même sans contact direct entre la ligne et l'objet.
- Ne pas essayer de récupérer un objet ou de la végétation en contact avec une ligne électrique
- Prudence lors de manipulation de drones ou de cerfs-volants. Les vents peuvent vous faire dévier de votre trajectoire et vous approcher d'une ligne électrique.
- Lorsque vous passez sous une ligne électrique, tenez votre matériel (canne à pêche, perche télescopique, etc ...) en position horizontale.

PLUS D'INFORMATIONS SUR : [HTTPS://TENSION-ATTENTION.FR](https://tension-attention.fr)

LigneAlerte

Permet de localiser les lignes électriques aériennes et recevoir des alertes en temps réel

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 40 000 personnes. Au service de 38,6 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7j/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques, intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité. Entreprise à mission depuis juin 2023, Enedis a pour raison d'être : « Agir pour un service public de la distribution d'électricité innovant, performant et assiduaire. Raccorder la société au défi collectif d'un monde durable. »

PETITS RAPPELS

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS
chez soi ou dans un lieu rafraîchi

BUVEZ DE L'EAU
sans attendre d'avoir soif

Mouillez-vous le corps

Fermez les volets et fenêtres

Privilégiez les activités douces

Mangez frais et équilibré

Évitez l'alcool

Prenez des nouvelles des plus fragiles

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Plus d'informations :
0 800 06 66 66* (appel gratuit)
meteo.fr + canicule

En cas de canicule, notamment en alerte « rouge », la commune pourra proposer un regroupement à la salle des fêtes climatisée de Sacierges.

Pendant une canicule ou une période de fortes chaleurs, il est nécessaire de :

- Boire régulièrement de l'eau
- Mouiller son corps et se ventiler
- Manger en quantité suffisante
- Éviter les efforts physiques
- Ne pas boire d'alcool
- Maintenir son habitation au frais en fermant les volets le jour et en aérant la nuit si les températures sont redevenues inférieures à celles de la journée
- Passer du temps dans un endroit frais (cinéma, bibliothèque, supermarché ...)
- Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Bruits de voisinage

Rappel

Art. 6.1. (Propriétés privées de l'arrêté préfectoral du 26.11.1999)

Les travaux de bricolage ou de jardinage (...) ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT !

ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!

Rur@linette : Place George Sand à Sacierges St Martin, le 4^{ème} vendredi de chaque mois :

La Rur@linette
VENDREDI - 2026
10h00 à 12h30 - 13h30 à 16h00

JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
THENAY Vendredi 31 et 31	THENAY Vendredi 71	THENAY Vendredi 41	THENAY Vendredi 21 et le 30	THENAY Vendredi 6	THENAY Vendredi 41
CEAULMONT LES GRANGES Vendredi 10	CEAULMONT LES GRANGES Vendredi 14	CEAULMONT LES GRANGES Vendredi 11	CEAULMONT LES GRANGES Vendredi 9	CEAULMONT LES GRANGES Vendredi 13	CEAULMONT LES GRANGES Vendredi 11
VIGOUX Vendredi 17	VIGOUX Vendredi 21	VIGOUX Vendredi 18	VIGOUX Vendredi 16	VIGOUX Vendredi 20	VIGOUX Vendredi 18
SACIERGES ST MARTIN Vendredi 21	SACIERGES ST MARTIN Vendredi 23	SACIERGES ST MARTIN Vendredi 25	SACIERGES ST MARTIN Vendredi 23	SACIERGES ST MARTIN Vendredi 27	SACIERGES ST MARTIN FERIE

PERMANENCE NUMERIQUE de 10h à 12h30 aide à l'usage du smartphone, tablette, ordinateur, logiciel...

Nous contacter : 07 88 83 29 82 | ruralinette@famillesrurales.org | La Ruralinette



PROTÉGER SES ANIMAUX

MA BASSE-COUR ET MON ENCLOS
Les bons réflexes pour des animaux en pleine forme

RISQUES, OBLIGATIONS & CONTACTS

LES MALADIES SOUS SURVEILLANCE

Certaines maladies peuvent décimer vos animaux (Peste porcine africaine, fièvre aphteuse) ou se transmettre à l'homme (grippe aviaire, fièvre Q...).

Le sylviez-vous ? En tant que propriétaire, vous êtes un maillon essentiel de la santé animale sur votre territoire. Vos gestes comptent !

MES OBLIGATIONS DE PROPRIÉTAIRE

Même pour un seul animal de loisir, la réglementation s'applique pour la sécurité de tous.

01. DÉCLARATION

Elle est obligatoire pour les porcs (dès le 1er cochon), les volailles, moutons, chèvres et vaches. Cela permet de vous alerter immédiatement en cas d'épidémie dans votre zone.

02. VÉTÉRINAIRE

Désignez un vétérinaire sanitaire. Il est votre interlocuteur privilégié pour la prévention et les dépistages obligatoires.

03. IDENTIFICATION

Vos moutons, chèvres, vaches et porcs doivent porter leurs boucles ou marques d'identification officielles.

QUI CONTACTER ET QUAND ?

URGENCE → Animal malade ou mort subitement : Appelez en priorité votre vétérinaire traitant.

ALERTE en cas de Mortalité anormale, symptômes nerveux : Prévenez votre vétérinaire ET la DDPP (Direction Départementale de la Protection des Populations).

ORGANISME pour l'identification, déclarations, conseils :

- GDS (Groupement de Défense Sanitaire) de votre département.
- Chambre d'Agriculture

PROTÉGER LA SANTÉ DE VOS ABELLES

Les abeilles vivent en milieu ouvert : les maladies circulent facilement. Dès votre première ruche, adoptez les bons réflexes :

- **Surveillez** régulièrement vos colonies (activité, population, couvain)
- **Assurez** des réserves suffisantes, nourrissez si besoin
- **Maintenez** un matériel propre, limitez les échanges de cadres
- **Luttez** contre le varroa aux périodes clés
- **Signalez** toute mortalité ou affaiblissement (OMAA)
- **Déclarez** vos ruches entre le 1er septembre et le 31 décembre

Pour aller plus loin, rapprochez-vous de votre GDS (Apicole).



PROTÉGER SES ANIMAUX

MA BASSE-COUR ET MON ENCLOS
Les bons réflexes pour des animaux en pleine forme

Avoir des animaux de ferme chez soi est un plaisir, mais cela implique des règles simples pour protéger leur santé, la vôtre et celle de vos voisins.

5 GESTES INDISPENSABLES AU QUOTIDIEN

01

PROTÉGER DES MALADIES EXTÉRIEURES



Clôture : Séparez vos animaux de la faune sauvage (clôtures robustes, enclos fermés). Pour les volailles, posez un filet ou un grillage sur le dessus pour éviter les contacts avec les oiseaux migrateurs.



Voisinage : Ne partagez pas d'enclos et évitez les prêts d'animaux, sans une période d'isolement (quarantaine).

02

NOURRIR SANS RISQUE



Alerte Porcs : Ne donnez jamais de restes de charcuterie aux porcs (risque de Peste Porcine Africaine).



Stockage propre : Conservez les grains et aliments dans des fûts hermétiques, à l'abri des rats, souris et oiseaux.

03

LIMITER LA CIRCULATION DES MICROBES



Accès privé : L'enclos n'est pas un lieu de visite. Seuls les soigneurs habituels doivent y entrer.



Hygiène : Prévoyez une paire de bottes et une tenue réservées uniquement à la zone des animaux. Lavez-vous les mains à l'eau et au savon après chaque contact.

04

SURVEILLER CHAQUE JOUR



L'œil du propriétaire : Vérifiez l'appétit, le comportement et la respiration. Un animal prostré ou qui s'isole est un signal d'alerte.



Réaction rapide : Au moindre doute (toux, diarrhée, mortalité anormale), contactez votre vétérinaire sans attendre.

05

PROTÉGER VOTRE FAMILLE



Enfants et personnes fragiles : Surveillez le lavage des mains après les soins ou les caresses. Empêchez l'accès aux animaux malades ou en quarantaine.



Consommation : Ne consommez pas d'œufs, de lait ou de viande d'un animal malade.

“

Quelques gestes simples évitent l'arrivée d'une maladie grave chez vos animaux... et parfois chez l'être humain (zoonose).

”